

Ecole maternelle Pierre Mesples
71, rue de la Bretauche
45450 Fay-aux-Loges
Téléphone : 02 38 59 24 35
Directrice : Madame Sylvie WEY

Le mardi 18 octobre 2016
Aux membres du conseil d'école

Objet : compte rendu du conseil d'école du lundi 2 novembre 2015

Présents : Madame WEY, directrice, Mmes LEVASSORT, FOUQUET-FRISTEAU, FOUQUET, BRECHET enseignantes, HUET et LEGUAY

Représentants de la mairie : M. GUYARD

Représentants des parents d'élèves : Mmes Jegou, Cherelle, M Bouguennec

Suppléants : Mmes Ravinet, Baron, Gayet, Mrs Arvaron et El Ouafi

Invités : Mmes THOMAS, QUIVAUX

La séance débute à 18 heures 05

Informations de la vie de l'école

1) Les effectifs : 168

PS : 65 MS : 46 GS : 57

Classe n°1 : Estelle Fouquet-Fristeau 8 PS et 18 GS = 26

Classe n°2 : Julie Laurent 8 PS et 19 GS = 27

Classe n°3 : Aurélie Fouquet 8 PS et 20 GS = 28

Classe n°4 : Sylvie Wey 6 PS et 23 MS = 29

Classe n°5 : Karine Levassort 6 PS et 23 MS = 29

Classe n°6 : Caroline Huet : 29 PS

2) Exercice incendie et exercice intrusion :

L'exercice incendie a été réalisé le vendredi matin 10 septembre déclenché par le capitaine Pompier de Châteauneuf-Sur-Loire. Evacuation en 3,30 min, dans le calme/ Toutes les classes se retrouvent dans la venelle en face de l'école jusqu'à la salle des fêtes.

L'exercice intrusion a été réalisé mardi 11 octobre avec la présence du gendarme Yannick Foucault, qui m'a proposé dans un premier temps de procéder à un confinement, Monsieur le Maire F. MURA, M. LESSUISSE Policier municipal, M. LIEGARD Directeur Technique et M. PERRIN élu. Lors d'un conseil des maîtresses nous avons décidé de choisir le jeu « cache cache silence » afin de préparer les enfants à se cacher sous forme de jeu et de ne prononcer aucun « mot » qui puisse affoler les enfants.

L'exercice s'est relativement bien passé, en sachant que 3 classes étaient en récréation et qu'il a fallu vite rentrer pour se cacher dans l'école. Les enfants se sont bien cachés et sont restés très calmes.

Tous les intervenants se sont réunis pour prendre en note toutes les améliorations proposées par le gendarme pour protéger au mieux les enfants et les adultes de l'école. Un deuxième exercice sera programmé dans l'année .

3) Le projet d'école

Axe 1 : améliorer la réussite de tous les élèves dans les domaines fondamentaux

- Améliorer l'expression orale
- Exprimer ses émotions par le langage
- Discriminer les sons de la parole
- Consolider la maîtrise de la notion de temps
- Résoudre des problèmes

Axe 2 : amélioration du climat scolaire

- Mieux vivre ensemble

- 4) **Les réunions de parents** Mme WEY est passée dans toutes les classes pour souhaiter une bonne rentrée, indiquer son jour de décharge qui est le mardi afin de la joindre plus facilement, présenter le guide des parents pour les alertes attentats et de respecter les horaires de l'école. Elle rappelle également que le cahier de liaison est un outil important pour faire passer les informations école/famille et famille /école. L'équipe enseignante fait au mieux pour communiquer le maximum d'informations dans ce cahier. En cas d'absence d'une maitresse, la circonscription fait au mieux pour envoyer un ou une remplaçante en sachant que le Loiret est en sous effectif donc les remplacements sont traités au jour le jour et par ordre de priorité. *Sophie JUNCHAT responsable ATSEM est également passée dans les classes pour expliquer son rôle ainsi qu'une représentante de l'APEM pour informer les familles de leurs diverses manifestations.*

Le lundi 5 septembre 2016 : réunions des classes de Mmes FOUQUET, FOUQUET-FRISTEAU , BRECHET et LAURENT.

Le mardi 6 septembre 2016 : réunions des Mmes WEY, LEVASSORT, HUET

Elles ont commencé à partir de 17h30 jusqu'à 20h30. Les parents sont venus nombreux.

- 5) **Organisation des APC** (activités pédagogiques complémentaires) : ont commencé depuis la rentrée pour les GS. L'ensemble de l'équipe a fait passer les évaluations de GS sur toute la période Les APC ont lieu le mercredi et le vendredi de 8H20 à 8H50 et de 12H00 à 12H30. Les enseignantes contactent les parents concernés.

6)

Le RASED : Quand un élève a des difficultés qui relèvent du RASED, les enseignantes font une demande auprès de celui-ci. En principe, le RASED est constitué d'une psychologue scolaire Madame VIVIE que vous pouvez contacter au : 0673402834 le mercredi matin de 8h45 à 11h45 et d'une maîtresse G (chargée de l'adaptation et de la rééducation, poste fermé depuis plusieurs années) et d'une maîtresse E, Madame Vallé, qui est chargée des difficultés d'apprentissage. L'intervention se fait en priorité pour les enfants de GS.

- 7) **Le règlement scolaire** : présentation au conseil, où il est adopté à l'unanimité. Il sera envoyé par courriel à tous les parents d'élèves de l'école maternelle.

8) **Bilan de la coopérative**

L'argent de la coopérative provient des cotisations des parents, de la recette de la fête de fin d'année, de la subvention mairie, du bénéfice du compte mutualisé, de dons sous forme de prise en charge diverses de la part de l'APEM (association des parents de l'école maternelle et élémentaire), des ventes des photos.

Les dépenses sont : le petit matériel pour les classes, les lots de la fête de l'école, les accessoires pour les diverses manifestations, les livres pour la bibliothèque, des jeux pour les classes et du matériel pédagogique et les sorties culturelles qui représentent le plus gros budget (les déplacements en car)

L'école a récupéré le dossier de la coopérative lundi 17/10/2016 (Mme Audiguier), Mme Fouquet-Fristeau qui doit reprendre les comptes pour l'année 2016/2017 n'a pas eu le temps de les consulter. Nous vous tiendrons informer lors du conseil n°2.

Solde à fin août 2016 : 274€

A ce jour, pour la rentrée 2016/2017, nous avons récolté la somme de : 2019€ (cotisations volontaires des parents).

Nous avons reçu un chèque de l'APEM de 672 euros

Nous avons récupéré la somme de 214 euros de dons lors de la fête de l'école maternelle/élémentaire soit un déficit de 80€ environ.

9) Spectacles et sorties scolaires

Les 6 classes ont été invitées gratuitement par la Famille CHENUE pour visiter leur ferme pédagogique à la Loge Cognet sur toute la période 1 les mercredis matins. Ils sont venus chercher les enfants en calèche. Un grand merci pour leur accueil et leur disponibilité. Nous invitons les familles à leur rendre visite.

Mardi 13 décembre 2016 : spectacle « Le magicien des couleurs ».

La fête de l'école aura lieu le vendredi 23 juin 2017 de 17h à 19h30.

Diverses manifestations : représentations prévues sur 2 ou 3 mercredis matins (dates à définir)

Les sorties scolaires ne sont pas encore fixées et nous attendons le retour de Madame Laurent.

Le photographe viendra le 22 novembre 2016.

Les séances de piscine commenceront le mercredi 30 mars au mercredi 22 juin pour les classes de GS. Il est important que les parents participent afin d'assurer la sécurité et la pérennité des séances. Un grand merci à tous les parents qui grâce à leur participation permettent un bon déroulement pendant les séances, cependant, pour assurer un roulement et éviter de mobiliser toujours les mêmes, il faudrait d'autres parents. A ce jour, peu de parents se sont présentés pour passer l'agrément. S'il n'y en a pas assez, les séances se verront annulées.

10) Les prochains conseils d'école :

Mardi 28 février 2017 à 18h

Mardi 30 mai 2017 à 18h

11) Demande d'autorisation aux familles pour transmettre le règlement scolaire, la charte de laïcité et les comptes rendu des conseils d'école. Elle peut être utilisée en cas d'urgence pour prévenir les familles (par exemple les inondations école fermée). La messagerie ne peut pas être utilisée pour des messages personnels et seul le cahier de liaison est à utiliser.

Informations équipements/Mairie

Les budgets :

° Fonctionnement : 41 euros par enfant (fournitures scolaires : papier, colle, peinture, feutres, crayons de couleur...)

° Investissement 2016 : la mairie a alloué une somme de 1400 euros pour équiper la salle de motricité (achat de matériel de sport)

4500 euros : mobiliers, chaises, bancs dans les classes

Subvention Mairie pour la coopérative scolaire 3€ de contribution et 7€ pour spectacle de Noël par enfant

Divers travaux

- La classe n° 3 a été peinte cet été.

Questions diverses par les parents d'élèves élus :

1) concernant les élections des représentants de parents d'élèves : les informations données lors de la réunion de rentrée oralement peuvent-elles être notées dans le cahier de liaison. Là encore les parents absents ce jour- là n'ont pas toutes les informations. De plus le document expliquant le rôle d'un représentant peut-il être mis dès le début d'année dans les cahiers et non pas juste au moment des élections ?

Réponse des enseignantes :

Nous ne pouvons fournir les informations que lorsque nous les recevons de l'inspection académique. Vous avez été invités le 13/09/2016 à une réunion d'information pour le 20/09/2016 (courrier passé dans le cahier de liaison). Le rôle des représentants de parents d'élèves est expliqué sur le site education.gouv. Nous le rappellerons lors des réunions de rentrée.

- 2) bac à sable : quand le bac a-t-il été entièrement vidé ? et le sable changé ? (hygiène)

Réponse de la Mairie

Le sable a été remplacé pour la rentrée scolaire.

Prévoir un coffre de rangement dans la cour 2.

- 3) Une réflexion autour du garage à vélos et du revêtement sous le préau devait avoir lieu en mai-juin ? Qu'en est-il ?

Réponse :

Les événements climatiques survenus en mai/juin dans la commune n'ont pas permis de reprendre ce dossier, la mobilisation des services ayant été priorisée sur le soutien aux sinistrés.

- 4) Une liste de travaux et améliorations ont été établies il y a deux ans, qu'en est-il ?

Réponse :**Bac à sable :**

L'achat d'un ou deux bacs à sable, plus petits, permettant aux enfants de s'asseoir, et pouvant se fermer par un système coulissant n'a pour l'instant pas été retenu.

Structure de jeux :

Le remplacement de la structure existante par 3 structures permettant aux différentes tranches d'âge de jouer n'a pas été retenu non plus. L'ensemble des structures représentait un coût de 18 000 € hors-taxes. En revanche la structure existante a été entièrement remise aux normes l'été 2015.

Peinture des jeux de sol :

La marelle, la signalisation routière et la chenille ont été repeintes à l'été 2015.

Petit préau à l'entrée de la cour :

Le ponçage et la lasure des poutres ont été réalisés à l'été 2015.

Sol sous préau :

La réfection de la partie sableuse de la cour en calcaire compacté ou mise en place d'un revêtement stabilisé sont des hypothèses envisagées mais non budgétées à ce jour. A l'été 2015, les bosses ont été arasées afin de rendre la surface plane. Ce sera à refaire pendant les vacances de la Toussaint.

Cabane à vélo :

La fermeture de la cabane en vue de protéger le matériel est envisagée mais non budgétée.

- 5) Grillage côté école élémentaire

L'installation d'un grillage rigide sur une partie de la clôture n'a pas été retenue, le caractère de dangerosité n'ayant pas été démontré.

- 6) Locaux : Qu'est-il prévu pour palier au nombre grandissant d'enfants admis à l'école maternelle et leur permettant des apprentissages dans de bonnes conditions ? Y-a-t-il des projets concernant les locaux de l'école ? Manque de places dans le dortoir, classes « justes » pour contenir 28/29 élèves.

Réponse :

Une étude va être confiée à un cabinet afin d'examiner les besoins non seulement en termes de locaux scolaires mais plus largement en termes de locaux pour l'ensemble des services enfance (restauration, garderie, accueil de loisirs). Cette étude devra déterminer l'hypothèse la plus favorable en termes de construction ou d'agrandissement.

Concernant le manque de places dans le dortoir, une solution a été trouvée pour permettre aux enfants de la classe 6 de dormir au sein de la classe.

- 7) Les odeurs nauséabondes émanant des sanitaires semblent toujours présentes, en ce début d'année scolaire, l'application du produit spécifique dans les canalisations durant les vacances et la vigilance des atsem pour que les siphons soient toujours pleins s'avèrent insuffisantes pour palier au problème. Que peut-on envisager d'autre ?

Réponse :

Pour les odeurs, analyse des faits : s'il y a odeurs c'est que l'étanchéité n'est pas assurée entre le réseau des eaux usées et les locaux.

Après observations récentes (environ 1 mois), le responsable des services techniques a constaté qu'un siphon de sol n'était pas rempli d'eau malgré que cela ait déjà été demandé à l'entreprise qui assure l'entretien des locaux.

Prévoir le changement des fontaines dans tous les sanitaires (défectueuses et vieillissantes : 24 ans).

- 8) Le ménage est toujours insuffisant (manque d'hygiène), la Mairie peut-elle allouer quelques heures supplémentaires par semaine ?

Réponse

Depuis le 1^{er} septembre, la Ville a changé de prestataire de ménage. Maintenant c'est l'entreprise SAMSIC qui intervient. Comme précédemment la Ville paie une prestation définie dans le cahier des charges et ne peut gérer le volume horaire ni le nombre d'agents mis à disposition. Sophie Junchat et Sylvie Wey ont été mises au courant du changement de prestataire et il leur a été demandé 2 semaines de tolérance et de vigilance le temps que le nouveau personnel s'approprie les locaux et trouve son rythme.

Il n'est pas légal de demander un volume d'heures. La Ville commande une prestation. Si le ménage est médiocre il faut que cela remonte jusqu'à la directrice générale des services afin qu'elle mette en demeure le prestataire. Le cahier des charges prévoit l'entretien régulier des locaux.

Le 13 septembre, un audit a été fait avec Mme Marais, la responsable de SAMSIC, avec laquelle a été fait le tour des écoles et autres bâtiments au sein desquels intervient l'entreprise. Elle a pu par elle-même constater qu'il y avait un problème (beaucoup de poussières, problème de lavage des sols). Elle a fait le nécessaire pour que le ménage soit fait correctement, ce qui semble s'être amélioré.

- Une cabane à outils va-t-elle être installée permettant aux enfants de retourner dans de bonnes conditions s'occuper du potager ?

- **Réponse**

Une cabane a été installée dans le jardin mais pas de cabane à outils : la demande n'avait pas été faite pour le budget 2016. Ce sera à demander en 2017. Cela n'empêche toutefois pas les enfants de pouvoir accéder au jardin pour y pratiquer des activités.

9) serait-il possible d'actualiser la page de l'école sur le site de la Mairie et de mettre en ligne les comptes rendus des commissions cantine, périscolaire, COPIL, Totem ainsi que le trombinoscope des parents d'élèves élus ?

Réponse :

La ville est d'accord pour insérer les comptes rendus des commissions cantine, périscolaire, COPIL Totem ainsi que le trombinoscope des représentants de parents d'élèves.

Séance levée à 20H25

Secrétaires de séance : Mme FOUQUET
Mme GAYET

Présidente : Madame WEY